

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4386)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL311

présenté par
M. Eliaou

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, après le mot :

« virologique »,

insérer les mots :

« datant de moins de 72 heures ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.